



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr



Le Puy, le 28 septembre 2026,

Madame, Monsieur, Chers parents,

Votre enfant est inscrit au séjour à Barcelone du 13 au 17 octobre 2026. La circulaire précédente concernait les formalités administratives, la présente circulaire souhaite vous apporter des informations pratiques sur le séjour.

TRAJET

- Le départ est prévu le mardi 13 octobre sur le parking d'Aiguilhe (Avenue de Bonneville) : mise en place à **5h30 pour un départ à 6h00** précises. Nous vous conseillons de prendre le petit-déjeuner avant de partir ; cependant vous pouvez apporter un en-cas à prendre lors des pauses sur le trajet.

- Le pique-nique du mardi 13 octobre ainsi qu'une **gourde** sont à prévoir dans un sac à part. Ce sac restera dans les soutes du car, aucune nourriture n'étant autorisée à l'intérieur du car. **Ce sac sera utilisé les jours suivants** afin de transporter le pique-nique fourni par les familles hôtes. Les élèves qui souhaitent apporter des livres, jeux et des affaires personnelles nécessaires pour le trajet doivent prévoir un autre petit sac ou une sacoche qui restera en permanence avec eux pendant 5 jours et qui contiendra donc tous les effets personnels.

- **Bagages** : préférer un sac plutôt qu'une valise, plus facile à ranger dans le coffre de la voiture surtout si la famille reçoit 4 enfants. Prévoir des vêtements confortables et imperméables ainsi que de bonnes chaussures ; le linge de toilette n'est pas fourni par la famille ; de quoi écrire pour renseigner le livret de voyage. Vous pouvez, si vous le souhaitez, prévoir un petit présent pour la famille d'accueil.

- Le retour est fixé au samedi 17 octobre **vers 6h** sur le parking d'Aiguilhe (Avenue de Bonneville)

DIVERS

- **Famille** : votre enfant est logé en famille en groupe de 2 à 5 jeunes dans la région de Barcelone. Avant le départ, nous vous communiquerons l'adresse de la famille. Chaque jour, votre enfant sera accompagné et récupéré par la famille à un point de rendez-vous. **Le soir, les sorties sans adulte sont strictement interdites.**

- **Argent de poche** : vous pouvez prévoir, si vous le souhaitez, une somme de 15 à 45 € environ. L'argent de poche est une somme réservée aux dépenses personnelles, les accompagnateurs n'en sont pas responsables. Il en va de même pour les appareils photos, les bijoux...

- **Santé** : nous ne sommes pas habilités à délivrer des médicaments. Si votre enfant suit un traitement, il doit bien évidemment l'apporter accompagné de l'ordonnance. Nous vous conseillons aussi de glisser dans le sac des médicaments de première utilité si votre enfant a l'habitude d'en prendre en cas de douleurs diverses (maux de tête, de ventre, mal des transports...)

- Les accompagnateurs renseigneront le collège chaque jour sur le déroulement du séjour. Les nouvelles seront consultables sur le site du collège. Les professeurs disposeront du téléphone portable du collège joignable uniquement en cas de problème majeur. Le numéro vous sera communiqué par Ecole directe avant le départ. Nous conseillons à votre enfant de le noter sur son livret de voyage. Les professeurs mettront ce téléphone à disposition des élèves qui souhaitent appeler leur famille.

- **Téléphone portable** : nous appliquerons les nouvelles directives qui concernent la Pause numérique et l'usage raisonné des écrans. Le téléphone portable ne sera donc pas autorisé pendant le voyage conformément à l'Article L511-5, qui stipule que « l'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre terminal de communications électroniques par un élève est interdite dans les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges » et la circulaire de juillet 2025, qui précise que « La mise à l'écart s'applique à toutes les activités liées à l'enseignement, même celles qui ont lieu en dehors de l'enceinte de l'établissement. Sont ici concernées les activités scolaires ayant lieu à l'extérieur pour la pratique de l'éducation physique et sportive, les sorties scolaires, les voyages scolaires, etc. » Nous adopterons donc le même fonctionnement qu'au collège. Votre enfant, s'il apporte son portable, devra le glisser dans la pochette anti-ondes prévue à cet effet. Cette dernière sera verrouillée et déverrouillée par les professeurs, ce qui permettra d'encadrer l'utilisation du téléphone portable en journée.

- **Comportement** : voici quelques consignes afin que ce séjour se déroule parfaitement bien. En voyage, chacun sera l'ambassadeur de la France et de son collège ; le comportement dans le car, dans les familles et lors des visites doit être exemplaire. Nous vous demandons :

- de faire preuve de gentillesse ; d'être polis et obéissants ;
- de respecter la ponctualité des horaires et de respecter les consignes ;
- de bannir de votre langage et de votre comportement toute vulgarité ;
- d'avoir en toute circonstance une attitude positive pour tirer le meilleur de ce voyage culturel.

Tout débordement ou manquement sera très sévèrement sanctionné.

- **Paiement** : Vous pouvez régler le solde du voyage soit par Ecole Directe, ou par chèque ou espèces. Un paiement échelonné est possible.

Le programme précis du séjour vous sera remis avant le départ en même temps que l'adresse des familles et le numéro de téléphone à utiliser en cas d'urgence.

Nous vous remercions de compléter et de rapporter les documents joints au plus tard le 5 octobre.

L'équipe organisatrice

DOCUMENTS A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL AU PLUS TARD

LE VENDREDI 2 OCTOBRE

Attention ! Aucun élève ne sera autorisé à monter dans le car sans ces documents

- La pièce d'identité (Carte d'identité ou passeport) valide
- La carte européenne de santé.

MERCI DE COMPLETER ET DE RAPPORTER LES DOCUMENTS SUIVANTS

ENGAGEMENT DE BONNE CONDUITE durant le séjour en Espagne du 13 au 17 octobre 2026

Je, soussigné(e)....., élève en classe de m'engage à avoir une conduite correcte et un comportement irréprochable dans le car, en famille, lors des visites et pendant les moments de « temps libre », à respecter les consignes données par les adultes, à respecter les horaires, à bannir toute grossièreté de mon langage, à respecter les règles essentielles de savoir-vivre et de sécurité nécessaires à la vie d'un groupe.

Si je ne respecte pas mon engagement, je sais que je m'expose à de sévères sanctions.

Date et signature des parents :

Date et signature de l'élève :

AUTORISATIONS D'HOSPITALISATION ET DE TRAJET EN CAR

Nous soussignés ,parents de
en classe de 4^{ème}donnons l'autorisation de faire hospitaliser notre fils/ fille en cas d'urgence lors du séjour à Barcelone du 13 au 17 octobre 2026.

Nous soussignés,parents de
en classe de 4^{ème}donnons l'autorisation pour que mon fils/ ma fille participe au séjour à Barcelone du 13 au 17 octobre 2026 et effectue en car les trajets au cours du séjour.

Signature des parents :